

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DCP_0073

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 02/04/2024

Objet : marché 24.041 livraison installation et exploitation de distributeurs automatiques

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Commande Publique - Marchés publics

Date de télétransmission : 02/04/2024 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : march_24.041 livraison installation et exploitation de distributeurs automatiques.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20240402-DCP_0073-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 02/04/2024



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

SERVICE DE LA COMMANDE
PUBLIQUE

DCPAJI_2024_0073

Objet : Marché n°24.041 Livraison,
Installation et Exploitation de distributeurs
automatiques de boissons chaudes, froides
et alimentations légères pour la Ville de
Tourcoing et le CCAS de Tourcoing-
Conclusion

DECISION MUNICIPALE PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant la délégation de signature du Maire ;

Vu l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son 4° ;

Vu l'arrêté DCPAJI_AR2023-0076 du 23 novembre 2023 portant délégation de signature à Monsieur VUYLSTÉKER, Premier Adjoint au Maire ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Considérant qu'une consultation a été lancée le 20 février 2024 concernant la livraison, l'installation et l'exploitation de distributeurs automatiques de boissons chaudes, froides et alimentations légères pour la Ville de Tourcoing et le CCAS de Tourcoing.

Considérant que la société DRINK Services a remis l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'analyse définis dans le règlement de la consultation

DECIDONS

Article 1^{er} : De conclure le marché n°24.041 relatif à la livraison, l'installation et l'exploitation de distributeurs automatiques de boissons chaudes, froides et alimentations légères pour la Ville de Tourcoing, avec la société DRINK SERVICES sis au 64B rue Thomas BECKET à HALLUIN (59250), pour une durée initiale d'un an reconductible trois fois dans la limite de quatre ans.

Article 2 : L'occupant devra s'acquitter d'une redevance payée annuellement. Elle correspondra à une part de 10% sur le chiffre d'affaires HT annuel réalisé sur l'ensemble des distributeurs de boissons chaudes, et 2 % pour les machines à snack / boissons fraîches.

Article 3 : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- Le Maire et les services concernés pour application

Article 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télérecours citoyens » Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le **27 MARS 2024**

Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint
Jean-Marie VUYLSTEKER



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Marie Vuylstecker".

02 AVR. 2024

Accusé réception en Préfecture le :

Publié sur le site de la Ville le :

02 AVR. 2024